

TSX: **BMAX**

BROMPTON
FUNDS

Brompton Enhanced Multi-Asset Income ETF Rapport intermédiaire 2023

*Portefeuille multi-actifs géré activement combinant
des actions mondiales et des placements
non traditionnels en actions privilégiées.*

**VALUE
INTEGRITY
PERFORMANCE**

THE FOUNDATION FOR EXCELLENCE

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Le 15 août 2023

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement de Brompton Enhanced Multi-Asset Income ETF (le « Fonds ») contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires non audités du Fonds, qui sont présentés à la suite de ce rapport. Il est possible d'obtenir les états financiers annuels audités ou intermédiaires non audités gratuitement en appelant au 1 866 642-6001, en écrivant à Relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, Box 793, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site Web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com). Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Brompton Funds par l'une des méthodes susmentionnées pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, des documents d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou des documents d'information trimestrielle sur le portefeuille.

LE FONDS

Brompton Enhanced Multi-Asset Income ETF est une fiducie de fonds commun de placement gérée par Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »). Le Fonds est un fonds commun de placement alternatif négocié en bourse et ses parts se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole BMAX. Les parts sont admissibles aux REER, RPDB, FERR, REEE et CELI.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

Le Fonds a pour objectif d'offrir à ses porteurs de parts : a) des distributions mensuelles intéressantes et b) une possibilité de plus-value du capital en s'appuyant sur l'effet de levier pour investir, directement ou indirectement, dans un portefeuille d'actions et de titres à revenu fixe. Le Fonds cherche à couvrir en dollars canadiens la quasi-totalité de son exposition directe aux monnaies étrangères.

La stratégie de placement du Fonds consiste à investir directement ou indirectement dans un portefeuille géré activement et composé d'actions, de titres assimilables à des actions, de titres à revenu fixe et de titres assimilables à des titres à revenu fixe sélectionnés par le gestionnaire pour atteindre ses objectifs.

Les titres assimilables à des actions détenus par le Fonds peuvent comprendre, entre autres, des titres de créance convertibles, des parts de fiducies de revenu, des options sur actions à émetteur unique, des actions privilégiées, des titres convertibles conditionnels et des bons de souscription. Les titres assimilables à des titres à revenu fixe comprennent des titres privilégiés de fiducie, des titres hybrides ayant les caractéristiques des actions et des titres de créance et des titres de créance subordonnés ou de premier rang. Selon les conditions de marché, le Fonds peut investir une part importante de son actif dans de la trésorerie et des équivalents de trésorerie afin de préserver son capital.

Pour atteindre ses objectifs, le Fonds effectue des placements dans des titres de fonds d'investissement (fonds négociés en bourse ou sociétés à capital scindé) gérés par le gestionnaire et qui investissent dans des actions ou des titres à revenu fixe. Il investit la presque totalité de son actif dans des FNB vendant des options d'achat couvertes sur actions, des FNB de titres à revenu fixe et des actions privilégiées de sociétés à capital scindé, qui devraient respectivement représenter 70 %, 20 % et 10 % du portefeuille. Le gestionnaire peut, à son gré et occasionnellement, changer cette répartition.

Le Fonds est un fonds commun de placement alternatif au sens du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, car il peut effectuer des emprunts dans le but d'investir et dispose d'une grande marge de manœuvre dans l'utilisation des dérivés. Le Fonds prévoit emprunter un montant correspondant à environ le tiers de sa valeur liquidative.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Conjoncture du marché

En réponse à la poussée d'inflation persistante, qui demeure supérieure à la cible de 2 % de la Banque du Canada, cette dernière a augmenté les taux d'intérêt, entraînant une volatilité des cours. La valeur liquidative du Fonds représentant la valeur du portefeuille à la date d'évaluation la plus récente est indiquée sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com).

RISQUES

Les risques associés à un placement dans des parts du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Aucun changement ayant pu avoir une incidence significative sur les risques associés à un placement dans les parts du Fonds n'a eu lieu au cours de la période close le 30 juin 2023.

RÉSULTATS

Distributions

Le total des distributions en trésorerie versées pour le semestre clos le 30 juin 2023 s'est élevé à 0,60 \$ par part, ce qui correspond à des distributions en trésorerie mensuelles de 0,10 \$ par part. Depuis son établissement le 18 octobre 2022, le Fonds a versé des distributions en trésorerie de 0,90 \$ par part.

Revenus et charges

Le Fonds a reçu des revenus de 0,23 \$ par part au cours du semestre clos le 30 juin 2023. Les charges de la période close le 30 juin 2023 se sont élevées à 0,10 \$ par part.

Valeur liquidative

La valeur liquidative par part du Fonds était de 12,38 \$ au 30 juin 2023, en baisse de 0,3 % par rapport à 12,42 \$ au 31 décembre 2022. La valeur liquidative totale du Fonds était de 46,4 M\$ au 30 juin 2023, contre 16,8 M\$ au 31 décembre 2022. Au cours de la période close le 30 juin 2023, les souscriptions nettes du Fonds se sont élevées à 30,0 M\$.

Portefeuille

Au 30 juin 2023, le portefeuille du Fonds comptait sept options d'achat couvertes sur actions, un FNB de titres à revenu fixe, un FNB d'actions privilégiées de sociétés à capital scindé et cinq actions privilégiées de sociétés à capital scindé, tous gérés par le même gestionnaire. Les FNB sous-jacents et les actions privilégiées de sociétés à capital scindé représentent respectivement 116,8 % et 11,2 % de la valeur liquidative du Fonds. La pondération du portefeuille et une liste détaillée des titres détenus figurent dans les états financiers.

Qualité de crédit

Au 30 juin 2023, le Fonds avait investi dans des actions privilégiées de sociétés à capital scindé ayant les notations de DBRS Morningstar suivantes.

Au 30 juin

Titres privilégiés	Notation DBRS	% du portefeuille
Brompton Split Banc Corp. – actions privilégiées	Pfd-3 (élevé)	2,6
Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3 (bas)	1,8
Global Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3 (élevé)	1,8
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3	2,5
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3	0,1
Total		8,8

Notations : L'échelle de notation de DBRS Morningstar pour les actions privilégiées émises au Canada représente une opinion quant au risque qu'un émetteur ne remplisse pas ses obligations liées aux engagements de dividendes et de capital, conformément aux modalités d'émission. Chaque notation comporte la sous-catégorie « élevée » ou « faible ». L'absence de sous-catégorie signifie une notation « moyenne ». Les notations de DBRS Morningstar vont de Pfd-1, la plus élevée, à D, la plus basse.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 30 juin 2023, le Fonds avait emprunté au total 12,9 M\$, ou 27,7 % de sa valeur liquidative, comparativement à 4,7 M\$, ou 28,0 % de sa valeur liquidative, à la clôture de l'exercice 2022. Le Fonds a conclu une entente avec le courtier principal d'une banque canadienne (le « courtier principal ») et a obtenu un compte sur marge et des services de règlement afin de pouvoir effectuer des emprunts dans le but d'investir, conformément à sa stratégie de placement. Le compte sur marge permet au Fonds de retirer de la trésorerie en dollars canadiens ou américains en fonction de la valeur des actifs cédés en garantie au courtier principal. Pour les retraits en dollars canadiens, le Fonds verse des frais de financement équivalents au taux de financement à un jour de la Banque du Canada, majoré d'un pourcentage fixe. Pour les retraits en dollars américains, il verse des frais équivalents au taux de financement à un jour de la Fed, majoré d'un pourcentage fixe. Les emprunts ont servi à acquérir des positions pour accroître les distributions versées par le Fonds. Au cours du premier semestre de 2023, le montant minimal des emprunts a été de 4,7 M\$ et le montant maximal a été de 12,9 M\$.

Afin d'en assurer la liquidité, les parts du Fonds sont cotées à la TSX. À titre de FNB, le Fonds a un courtier désigné qui maintient un écart acheteur-vendeur près de la valeur liquidative par part afin d'assurer quotidiennement la liquidité des parts sur le marché.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées consistent en des services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous. Le Fonds investit principalement dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

FRAIS DE GESTION

Le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion et d'administration, et ne reçoit pas de frais de gestion annuels en contrepartie. Le Fonds investit dans des fonds négociés en bourse et des actions privilégiées de sociétés à capital scindé gérés par le gestionnaire. Les fonds sous-jacents versent actuellement au gestionnaire des frais de gestion annuels compris entre 0,55 % et 0,75 % de leur valeur liquidative. Puisque le Fonds ne verse pas de frais de gestion au gestionnaire, il n'y a pas de double facturation des frais payés par le Fonds et les fonds sous-jacents. Le gestionnaire a l'intention de rembourser les charges d'exploitation du Fonds afin que le ratio des frais de gestion (qui comprend la TPS et la TVH, mais pas les charges liées à la gouvernance, les charges d'intérêts et la quote-part des charges des fonds sous-jacents) ne dépasse pas environ 0,20 % de la valeur liquidative du Fonds. Au cours de la période close le 30 juin 2023, le gestionnaire a remboursé des charges pour un montant de 0,02 M\$. Le gestionnaire n'est aucunement tenu d'abandonner les frais de gestion ou de rembourser les charges du FNB Brompton et peut, à son entière discrétion, modifier ou cesser cette pratique à tout moment. De plus, le Fonds assume indirectement les charges d'exploitation de chacun des fonds sous-jacents dans lesquels il investit.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et visent à aider le lecteur à comprendre le rendement du Fonds pour la période indiquée. Ces informations sont tirées des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du Fonds. *Les données figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, n'ont pas pour fonction d'établir une continuité entre la valeur de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

Actif net par part¹

	30 juin 2023	31 décembre 2022 ²
	\$	\$
Pour la période close le		
Actif net à l'ouverture de la période ³	12,42	12,00
Augmentation (diminution) liée aux activités⁴		
Total des revenus	0,23	0,29
Total des charges	(0,10)	(0,05)
Gains (pertes) réalisés	—	—
Gains (pertes) latents	0,38	(0,69)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,51	(0,45)
Distributions aux porteurs de parts^{3,5}		
Revenu de placement	s. o.	0,04
Remboursement de capital	s. o.	0,26
Total des distributions aux porteurs de parts²	0,60	0,30
Actif net à la clôture de la période^{2,3}	12,38	12,42

¹ L'information financière est préparée conformément aux Normes internationales d'information financière.

² Période du 18 octobre 2022 (entrée en activité) au 31 décembre 2022.

³ L'actif net par part et les distributions par part sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

⁴ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

⁵ Les répartitions aux fins fiscales pour la période close le 30 juin 2023 ne seront disponibles qu'à la fin de l'exercice.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

Au	30 juin 2023	31 décembre 2022
Valeur liquidative (en milliers de \$)	46 442	16 773
Nombre de parts en circulation (en milliers)	3 750	1 350
Ratio des frais de gestion (RFG) ¹	2,67 %	2,59 %
RFG avant absorption des charges	2,81 %	6,34 %
Ratio des frais d'opérations ²	0,20 %	0,54 %
Taux de rotation du portefeuille ³	1,81 %	s. o.
Valeur liquidative par part (\$)	12,38	12,42
Cours de clôture – parts (\$)	12,41	12,46

¹ Le RFG est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds pour la période indiquée (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille), y compris les charges liées à la gouvernance, les charges d'intérêts, les frais d'émission et une quote-part des charges des fonds sous-jacents. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne pour la période.

² Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions, des coûts de transactions et de la quote-part des coûts de transactions des fonds sous-jacents revenant au Fonds, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

³ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les coûts de transactions que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un investisseur touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas présenté lorsque le Fonds existe depuis moins d'un an. Le taux de rotation du portefeuille est égal au coût des achats, ou au produit des ventes de titres du portefeuille si celui-ci est moins élevé, exception faite de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur de marché moyenne de ces placements pour la période.

Ratio des frais de gestion

Pour la période close le 30 juin 2023, le RFG s'est établi à 2,67 %, contre 2,59 % en 2022. Des charges d'intérêts de 1,40 % étaient comprises dans le RFG en 2023, contre 1,31 % en 2022. Ces charges sont engagées afin d'acquérir des positions supplémentaires. Le RFG hors charges liées à la gouvernance et aux charges d'intérêts était de 1,27 % en 2023, contre 1,26 % en 2022 : 0,20 % pour les charges d'exploitation directes et 1,07 % pour les charges d'exploitation indirectes des fonds sous-jacents dans lesquels il investit. Le gestionnaire a remboursé les charges d'exploitation du Fonds afin que le ratio des frais de gestion (qui comprend la TPS et la TVH, mais pas les charges liées à la gouvernance, les charges d'intérêts et la quote-part des charges des fonds sous-jacents) ne dépasse pas environ 0,20 % de la valeur liquidative du Fonds.

RENDEMENT PASSÉ

Le Fonds ne présente pas son rendement historique, car il est entré en activité il y a moins d'un an, le 18 octobre 2022.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 30 juin 2023

Valeur liquidative totale		46 442 144 \$	
Composition du portefeuille¹	% du portefeuille	% de la valeur liquidative	
<u>Actions</u>			
Asie			
Produits de première nécessité	0,3	0,4	
Services de communication	0,2	0,3	
	0,5	0,7	
Europe			
Industrie	5,1	6,4	
Soins de santé	3,4	4,3	
Technologies de l'information	2,2	2,8	
Matériaux	2,2	2,7	
Finance	1,8	2,2	
Produits de première nécessité	1,5	1,9	
Consommation discrétionnaire	1,5	1,9	
Services de communication	1,0	1,2	
Services collectifs	0,9	1,1	
Énergie	0,6	0,8	
	20,2	25,3	
Amérique du Nord			
Soins de santé	10,8	13,7	
Finance	11,0	13,9	
Technologies de l'information	10,4	13,2	
Services collectifs	3,5	4,4	
Produits de première nécessité	3,3	4,2	
Services de communication	2,8	3,5	
Énergie	2,4	3,0	
Industrie	2,5	3,2	
Matériaux	1,4	1,7	
Immobilier	0,8	1,1	
Consommation discrétionnaire	1,3	1,6	
	50,2	63,5	
Total des actions	70,9	89,5	

APERÇU DU PORTEFEUILLE (suite)

Composition du portefeuille (suite)¹	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
<u>Titres à revenu fixe</u>		
Amérique du Nord		
Finance	15,1	19,1
Énergie	2,3	2,9
Services collectifs	1,4	1,7
Services de communication	0,3	0,4
Divers	0,1	0,1
Total des titres à revenu fixe	19,2	24,2
Actions privilégiées de sociétés à capital scindé	9,9	12,5
Total des placements	100,0	126,2
Trésorerie		–
Autres actifs (passifs) nets		(26,2)
Total	100,0	100,0

¹ Les tableaux ci-dessus présentent les placements et la composition du portefeuille des fonds sous-jacents. Le Fonds est concerné par ces placements et cette composition du portefeuille, car il investit la presque totalité de son actif dans des parts des fonds sous-jacents. Le prospectus des fonds sous-jacents et d'autres informations à leur sujet sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com).

Placements	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Brompton Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred ETF	19,6	25,1
Brompton Tech Leaders Income ETF	12,4	15,9
Brompton European Dividend Growth ETF	10,5	13,4
Brompton North American Low Volatility Dividend ETF	9,9	12,7
Brompton Global Dividend Growth ETF	9,8	12,6
Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF	9,8	12,5
Brompton Global Healthcare Income & Growth ETF	9,3	12,0
Brompton North American Financials Dividend ETF	8,9	11,3
Brompton Split Banc Corp. – actions privilégiées	2,6	3,3
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées	2,5	3,2
Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	1,8	2,3
Global Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	1,8	2,2
Brompton Split Corp. Preferred Share ETF	1,0	1,3
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – actions privilégiées	0,1	0,2
Total	100,0	128,0

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futurs, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « planifions », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances, sauf si la loi l'exige.

AVIS

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints de Brompton Enhanced Multi-Asset Income ETF (le « Fonds ») pour la période close le 30 juin 2023 ont été préparés par la direction et n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs externes du Fonds.

(Signé) « Mark A. Caranci »

Mark A. Caranci
Chef de la direction
Brompton Funds Limited
Le 15 août 2023

(Signé) « Ann P. Wong »

Ann P. Wong
Chef des finances
Brompton Funds Limited

Brompton Enhanced Multi-Asset Income ETF — Rapport intermédiaire 2023

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Au	30 juin 2023	31 décembre 2022
Actif		
Actif courant		
Placements	59 435 175 \$	21 533 017 \$
Trésorerie	8 757	26 518
Revenus à recevoir	335 125	121 647
Total de l'actif	59 779 057	21 681 182
Passif		
Passif courant		
Distributions à payer aux porteurs de parts rachetables (note 6)	375 000	135 000
Emprunts (note 9)	12 875 000	4 700 000
Dettes et charges à payer (note 7)	86 913	73 624
Total du passif, hors actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13 336 913	4 908 624
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	46 442 144 \$	16 772 558 \$
Parts rachetables en circulation (note 4)	3 750 000	1 350 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	12,38 \$	12,42 \$

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)

Pour le semestre clos le	30 juin 2023
Revenus	
Gain (perte) net sur les placements et les dérivés	
Revenus de dividendes	673 101
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	(2 531)
Variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements	1 099 224
Total du gain (de la perte) net sur les placements et les dérivés	1 769 794
Total des revenus (pertes), montant net	1 769 794
Charges	
Honoraires d'audit	14 011
Frais du comité d'examen indépendant (note 7)	100
Droits de garde	1 514
Frais juridiques	2 329
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	11 278
Autres frais d'administration	29 306
Intérêts et frais bancaires (note 9)	246 481
Coûts de transactions	11 097
Total des charges avant remboursement par le gestionnaire	316 116
Charges remboursées par le gestionnaire (note 7)	(23 177)
Total des charges	292 939
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 476 855 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part¹	0,51 \$

¹ Selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période (note 4).

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités	1 476 855 \$
Ajustements au titre des éléments suivants	
(Gain) perte net réalisé à la vente de placements	2 531
Variation nette (du gain) de la perte latent sur les placements	(1 099 224)
Diminution (augmentation) des revenus à recevoir	(213 478)
Augmentation (diminution) des dettes et charges à payer	13 289
Achat de placements ¹	(3 951 543)
Produit de la vente de placements ¹	805 293
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(2 966 277)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Produit de l'émission de parts rachetables ^{1,2}	(3 627 484)
Distributions aux porteurs de parts (note 6)	(1 599 000)
Augmentation (diminution) des emprunts	8 175 000
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	2 948 516
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(17 761)
Trésorerie à l'ouverture de la période	26 518
Trésorerie à la clôture de la période	8 757 \$
Information supplémentaire³	
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts (\$)	459 623
Intérêts versés (\$)	208 034

¹ Opérations en nature exclues, s'il y a lieu.

² Le produit est présenté déduction faite de la trésorerie versée à des fins d'effet de levier.

³ Incluse dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité)

Pour le semestre clos le	30 juin 2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	16 772 558 \$
Activités	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 476 855
Distributions aux porteurs de parts rachetables (note 6)	
Distributions aux porteurs de parts rachetables	(1 839 000)
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables (note 4)	30 031 731
Augmentation (diminution) nette résultant des opérations sur parts rachetables	30 031 731
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	29 669 586
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	46 442 144 \$

Brompton Enhanced Multi-Asset Income ETF — Rapport intermédiaire 2023

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2023

	Nombre de parts	Coût ³ (CAD)	Valeur comptable (CAD)	% de la valeur liquidative
Fonds d'investissement¹				
Brompton European Dividend Growth ETF	641 625	5 952 556	6 218 501	
Brompton Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred ETF ²	554 128	12 200 543	11 642 008	
Brompton Global Dividend Growth ETF	322 459	5 640 163	5 852 437	
Brompton Global Healthcare Income & Growth ETF ²	649 635	5 560 395	5 562 565	
Brompton North American Financials Dividend ETF ²	291 260	5 568 138	5 267 961	
Brompton North American Low Volatility Dividend ETF	267 845	5 999 978	5 897 224	
Brompton Split Corp. Preferred Share ETF	60 000	603 000	597 066	
Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF	261 767	5 898 336	5 808 191	
Brompton Tech Leaders Income ETF ²	372 215	6 036 922	7 390 850	
Total des fonds d'investissement		53 460 031	54 236 803	116,8
Actions privilégiées de sociétés à capital scindé				
Brompton Split Banc Corp. – actions privilégiées	161 600	1 577 570	1 519 040	
Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	112 910	1 066 634	1 082 807	
Global Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	112 060	1 061 637	1 041 037	
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées	150 090	1 488 398	1 481 388	
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – actions privilégiées	7 800	70 124	74 100	
Total des actions privilégiées de sociétés à capital scindé		5 264 363	5 198 372	11,2
Total des placements		58 724 394	59 435 175	128,0
Commissions intégrées des courtiers		(5 478)		
Total des placements		58 718 916	59 435 175	128,0
Trésorerie			8 757	–
Autres actifs (passifs) nets			(13 001 788)	(28,0)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			46 442 144	100,0

¹ Un montant de 26,1 M\$ de la valeur comptable des actifs est détenu dans un compte en garantie (note 9).

² Le Fonds détient des parts en CAD du fonds de placement mentionné.

³ Le cas échéant, les distributions reçues des fiducies de placement sous forme de remboursement de capital sont déduites du prix de base ajusté des fonds d'investissement du portefeuille.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Brompton Enhanced Multi-Asset Income ETF (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement constituée selon les lois de la province d'Ontario le 28 septembre 2022 aux termes d'une déclaration de fiducie. Le Fonds est un fonds commun de placement alternatif. Brompton Funds Limited (le « gestionnaire »), gestionnaire, gestionnaire de portefeuille et fiduciaire du Fonds, est responsable de la gestion des affaires et du portefeuille du Fonds. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des actifs du Fonds et procède à l'évaluation quotidienne du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est Bay Wellington Tower, Brookfield Place, Suite 2930, 181 Bay Street, Toronto (Ontario) M5J 2T3.

Le Fonds est un fonds négocié en bourse (FNB), et ses parts rachetables sont libellées en dollars canadiens et cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole BMAX. Le Fonds est entré en activité le 18 octobre 2022. Le Fonds investit directement ou indirectement dans un portefeuille géré activement et composé d'actions, de titres assimilables à des actions, de titres à revenu fixe et de titres assimilables à des titres à revenu fixe sélectionnés par le gestionnaire. Pour atteindre ses objectifs, le Fonds effectue des placements dans des titres de fonds d'investissement (fonds négociés en bourse ou actions privilégiées de sociétés à capital scindé) gérés par le gestionnaire et qui investissent dans des actions ou des titres à revenu fixe.

Les présents états financiers ont été approuvés au nom de Brompton Enhanced Multi-Asset Income ETF par le conseil d'administration de Brompton Funds Limited, le gestionnaire, le 15 août 2023.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) applicables à l'établissement d'états financiers intermédiaires, dont IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en tenant compte des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui ont été établis conformément aux IFRS. Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation à la juste valeur par le biais du résultat net des actifs et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés).

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont résumées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément.

a) Instruments financiers

Le portefeuille de placements du Fonds est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Le Fonds se concentre principalement sur la juste valeur et utilise ces données pour évaluer la performance des actifs et prendre des décisions. Il n'a pas fait le choix de désigner irrévocablement les actions comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Les titres de créance du Fonds dont les flux de trésorerie contractuels sont constitués uniquement de capital et d'intérêts ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ni à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est qu'accessoire à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et les passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée en supposant le rachat des parts à la valeur liquidative à la date d'évaluation. Tous les autres actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent les montants à recevoir ou à payer, actualisés s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif de l'instrument financier. Les méthodes comptables utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative publiée. La valeur comptable des actifs et des passifs financiers du Fonds qui ne sont pas comptabilisés à la JVRN avoisine leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

b) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Ce droit juridiquement exécutoire n'est pas subordonné à un événement futur. Il est exécutoire dans le cours normal des activités du Fonds et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite du Fonds ou de la contrepartie.

c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date d'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Les placements dans les fonds négociés en bourse sont évalués à la valeur liquidative qu'ils présentent, tandis que les actions privilégiées de sociétés à capital scindé sont évaluées à la juste valeur.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date d'évaluation. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'autres instruments identiques en substance et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 11 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur du Fonds.

d) Participations dans des entreprises associées, des coentreprises et des filiales

Une entité d'investissement est une entité qui obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs en vue de fournir à ceux-ci des services de gestion de portefeuille et qui a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement, et évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses placements sur la base de la juste valeur. Les filiales sont toutes des entités, y compris les investissements dans d'autres entités d'investissement, à l'égard desquelles le Fonds exerce un contrôle. Le Fonds contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Le Fonds a déterminé que de telles entités constituent des entités d'investissement et, à ce titre, comptabilise les filiales à la juste valeur.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'institutions financières.

f) Opérations de placement et constatation des revenus et des charges

Les gains ou pertes nets réalisés à la vente de placements et la variation nette du gain (de la perte) latent sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend ni l'amortissement des primes ni celui des escomptes sur les titres à revenu fixe. Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les distributions reçues des fiducies de placement, y compris celles gérées par le gestionnaire, sont comptabilisées à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon le cas. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées en tant que remboursement de capital viennent réduire le coût moyen de la fiducie concernée. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu et tous les gains ou les pertes réalisés sur ces opérations sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

g) Coûts de transactions

Les coûts de transactions directement imputables à l'acquisition ou à la cession d'un placement sont passés en charges dans la période où ils sont engagés et sont présentés au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

h) Impôts sur le revenu

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Le Fonds verse aux porteurs de parts une part suffisante de ses revenus nets et de ses gains en capital nets pour ne pas être assujéti à l'impôt et, en substance, n'est donc pas assujéti à l'impôt canadien sur ces types de revenus. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu canadien. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôts sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôts s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans l'état du résultat global.

i) Conversion des devises

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date d'évaluation. Les gains et les pertes de change se rapportant à la trésorerie sont présentés à titre de « Gain (perte) net de change sur la trésorerie » et les gains et les pertes de change se rapportant à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés sous les postes « Gain (perte) net réalisé » et « Variation nette du gain (de la perte) latent » dans l'état du résultat global.

j) Classement des parts rachetables par le Fonds

IAS 32 *Instruments financiers* : *Présentation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées dans les passifs financiers. Les parts rachetables du Fonds ne satisfont pas aux critères d'IAS 32 permettant le classement dans les capitaux propres, car le prix de rachat payable aux porteurs de parts est plafonné au montant de la valeur liquidative par part. Le prix de rachat ainsi réduit fait en sorte que les flux de trésorerie provenant des rachats ne sont pas fondés en substance sur la valeur liquidative. Les parts sont donc classées dans les passifs financiers.

4. PARTS RACHETABLES**Autorisé**

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables, cessibles et donnant un droit de bénéficiaire, dont chacune représente une participation égale et indivise dans la valeur liquidative du Fonds. Chaque part confère à son porteur un droit de vote et une participation égale à toutes les distributions versées par le Fonds. Les porteurs de parts peuvent vendre celles-ci à la TSX; ils peuvent aussi demander le rachat de parts du Fonds contre de la trésorerie, à un prix de rachat par part correspondant au moins élevé des deux montants suivants : a) 95 % du cours de clôture des parts cotées à la TSX (ou à toute autre bourse à laquelle les parts du Fonds peuvent être inscrites), à la date de prise d'effet du rachat et b) la valeur liquidative par part, moins tous les frais de rachat applicables établis à l'occasion par le gestionnaire, à son gré.

Émises

	2023
	Nombre de parts
Parts rachetables en circulation au 1 ^{er} janvier	1 350 000
Émission de parts rachetables	2 400 000
Parts rachetables en circulation au 30 juin	3 750 000
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation	2 873 867

Le 30 juin 2023, le cours de clôture à la Bourse de Toronto du Fonds s'élevait à 12,41 \$ par part (12,46 \$ au 31 décembre 2022).

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est constitué d'emprunts et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. L'objectif du Fonds à l'égard de la gestion de son capital est d'offrir aux porteurs de parts : a) des distributions mensuelles intéressantes et b) une possibilité de plus-value du capital en s'appuyant sur l'effet de levier pour investir, directement ou indirectement, dans un portefeuille d'actions et de titres à revenu fixe. Le Fonds gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Afin de gérer la structure de son capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs de parts, leur rembourser du capital et augmenter ou diminuer le niveau de ses emprunts.

6. DISTRIBUTIONS AUX PORTEURS DE PARTS

Les distributions déclarées par le gestionnaire sont effectuées mensuellement aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les distributions sont payables au plus tard le dixième jour ouvrable du mois suivant. Leur montant n'est pas fixe; il est déterminé par le gestionnaire en fonction de son évaluation de la conjoncture des marchés, de la capacité du Fonds à générer un niveau suffisant de trésorerie distribuable et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Pour la période close le 30 juin 2023, le Fonds a déclaré des distributions en trésorerie de 0,60 \$ par part, pour un total de 1 839 000 \$.

Le 24 juillet 2023, le Fonds a déclaré des distributions en trésorerie mensuelles de 0,10 \$ par part pour les porteurs inscrits au 31 juillet 2023, au 31 août 2023 et au 29 septembre 2023.

7. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

En vertu d'une convention de gestion, le gestionnaire fournit au Fonds des services de gestion et d'administration, et ne reçoit pas de frais de gestion annuels en contrepartie. Le gestionnaire a l'intention de rembourser les charges d'exploitation du Fonds afin que le ratio des frais de gestion (qui comprend la TPS et la TVH, mais pas les charges liées à la gouvernance, les charges d'intérêts et la quote-part des charges des fonds sous-jacents) ne dépasse pas environ 0,20 % de la valeur liquidative du Fonds.

Au cours de la période close le 30 juin 2023, le Fonds n'a versé aucuns frais de gestion, et le gestionnaire a pris en charge une part des charges d'exploitation s'élevant à 23 177 \$. Au 30 juin 2023, les montants à recevoir du gestionnaire s'élevaient à 2 143 \$ (tranche de 390 \$ à payer au 31 décembre 2022). Il incombe au Fonds de payer toutes les charges se rapportant à son fonctionnement et à l'exercice de ses activités.

b) Frais du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant au cours de la période close le 30 juin 2023 s'est élevée à 100 \$ et elle comprenait exclusivement des frais. Les frais du comité d'examen indépendant payés d'avance au 30 juin 2023 s'élevaient à 668 \$ (néant au 31 décembre 2022).

c) Placements détenus par des parties liées

Le Fonds investit dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire (les « fonds sous-jacents »). Les placements dans de tels fonds sous-jacents affiliés sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du Fonds et à la note 12. Le conseil d'administration et le comité d'examen indépendant ont émis une instruction permanente autorisant le Fonds à investir dans d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Aucun paiement indirect n'a été versé par le Fonds pour la période close le 30 juin 2023. On appelle généralement « paiements indirects » les commissions versées à certains courtiers en échange de services liés à la recherche et au système.

9. EMPRUNTS

Le Fonds a conclu une entente avec le courtier principal d'une banque canadienne (le « courtier principal ») et a obtenu un compte sur marge et des services de règlement afin de pouvoir effectuer des emprunts dans le but d'investir, conformément à sa stratégie de placement. Le compte sur marge permet au Fonds de retirer de la trésorerie en dollars canadiens ou américains en fonction de la valeur des actifs cédés en garantie au courtier principal. Pour les retraits en dollars canadiens, le Fonds verse des frais de financement équivalents au taux de financement à un jour de la Banque du Canada, majoré d'un pourcentage fixe. Pour les retraits en dollars américains, il verse des frais équivalents au taux de financement à un jour de la Fed, majoré d'un pourcentage fixe.

Au 30 juin 2023, le Fonds avait emprunté 12,9 M\$ (4,7 M\$ au 31 décembre 2022), et les actifs détenus dans le compte en garantie s'élevaient à 26,1 M\$ (9,5 M\$ au 31 décembre 2022). Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, le montant minimal des emprunts a été de 4,7 M\$ et le montant maximal a été de 12,9 M\$ (respectivement 0,3 M\$ et 4,7 M\$ au 31 décembre 2022). Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs détenus en garantie.

Au 30 juin 2023

Actifs détenus en garantie	Actions	Valeur de marché \$
Brompton European Dividend Growth ETF	331 520	3 213 026
Brompton Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred ETF	145 490	3 056 687
Brompton Global Dividend Growth ETF	175 410	3 183 586
Brompton Global Healthcare Income & Growth ETF	356 360	3 051 368
Brompton North American Financials Dividend ETF	160 420	2 901 484
Brompton North American Low Volatility Dividend ETF	138 450	3 048 295
Brompton Split Banc Corp. – actions privilégiées	20 000	188 000
Brompton Split Corp. Preferred Share ETF	4 850	48 263
Brompton Sustainable Real Assets Dividend ETF	137 580	3 052 680
Brompton Tech Leaders Income ETF	190 260	3 777 879
Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	20 000	191 800
Global Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	20 000	185 800
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées	20 000	197 400
Total		26 096 268

10. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Compte tenu de ses activités de placement, le Fonds est exposé à divers risques financiers. L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 30 juin 2023 et regroupe les titres par catégorie d'actifs. Le tableau suivant présente les titres détenus par le fonds sous-jacent par catégorie d'actifs et secteur d'activité au 31 décembre 2022. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont décrits ci-après.

Au	31 décembre 2022
Secteur d'activité	% de la valeur liquidative
Services de communication	4,6
Consommation discrétionnaire	2,6
Produits de première nécessité	7,6
Énergie	5,8
Finance	15,1
Soins de santé	20,7
Industrie	6,0
Technologies de l'information	16,2
Matériaux	2,2
Immobilier	1,3
Services collectifs	7,2
Titres à revenu fixe	26,0
Actions privilégiées de sociétés à capital scindé	11,6
Trésorerie et autres actifs (passifs) nets	(26,9)
Total	100,0

Le gestionnaire s'efforce de réduire au minimum toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en retenant les services d'un gestionnaire de portefeuille professionnel et expérimenté et en diversifiant le portefeuille de placements conformément aux objectifs de placement. Toutes les actions privilégiées de sociétés à capital scindé achetées par le Fonds appartiennent à la catégorie investissement au moment du placement. Le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance pour surveiller les activités de placement du Fonds et le respect des stratégies et des contraintes de placement, des directives internes et de la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le portefeuille se compose de fonds négociés en bourse et d'actions privilégiées de sociétés à capital scindé.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur d'un instrument financier portant intérêt fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Fonds peut être exposé indirectement au risque de taux d'intérêt si le fonds sous-jacent investit dans des titres à revenu fixe ou des dérivés.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de son emprunt à taux variable. La fluctuation des taux d'intérêt a un effet direct sur les intérêts que le Fonds paie sur ses emprunts. Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur la valeur liquidative d'une augmentation ou d'une diminution de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux et toutes les autres variables demeurant constantes.

	Incidence d'une augmentation de 1 %		Incidence d'une diminution de 1 %	
	\$	%	\$	%
Au 30 juin 2023	(128 750)	(0,3)	128 750	0,3
Au 31 décembre 2022	(47 000)	(0,3)	47 000	0,3

Le Fonds ne détenait aucun placement direct dans des titres à revenu fixe, mais était exposé indirectement au risque de taux d'intérêt en raison des investissements en titres à revenu fixe d'un des fonds sous-jacents.

b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'instruments financiers libellés dans une autre devise que le dollar canadien, qui est la monnaie de présentation de l'information financière du Fonds, fluctue en raison des variations des taux de change. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds n'était pas exposé directement au risque de change, et son exposition indirecte était minime étant donné qu'il investissait dans des parts en CAD des fonds sous-jacents.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou à l'un des engagements qu'elle a contractés avec le Fonds.

Toutes les opérations sur titres sont réglées à la livraison en ayant recours à des courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'est effectuée qu'après la réception du paiement par le Fonds. L'opération échoue si l'une des parties ne remplit pas son obligation.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds était exposé au risque de crédit par ses placements dans des actions privilégiées de sociétés à capital scindé.

Au 30 juin

Titres privilégiés	Notation DBRS	% du portefeuille
Brompton Split Banc Corp. – actions privilégiées	Pfd-3 (élevé)	2,6
Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3 (bas)	1,8
Global Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3 (élevé)	1,8
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3	2,5
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3	0,1
Total		8,8

Au 31 décembre

Titres privilégiés	Notation DBRS	% du portefeuille
Brompton Split Banc Corp. – actions privilégiées	Pfd-3 (élevé)	2,7
Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3	1,8
Global Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3 (élevé)	1,8
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3	2,3
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – actions privilégiées	Pfd-3	0,3
Total		8,9

Notations : L'échelle de notation de DBRS Morningstar pour les actions privilégiées émises au Canada représente une opinion quant au risque qu'un émetteur ne remplisse pas ses obligations liées aux engagements de dividendes et de capital, conformément aux modalités d'émission. Chaque notation comporte la sous-catégorie « élevée » ou « faible ». L'absence de sous-catégorie signifie une notation « moyenne ». Les notations de DBRS Morningstar vont de Pfd-1, la plus élevée, à D, la plus basse.

d) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie en raison des fluctuations de cours (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), qu'elles soient causées par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant les instruments échangés sur un marché ou un secteur. Tous les titres et dérivés présentent un risque de perte de capital. Le gestionnaire de portefeuille cherche à atténuer ce risque par une sélection minutieuse des titres et des dérivés respectant les paramètres de la stratégie de placement. Le risque maximum de perte découlant des instruments financiers est équivalent à la juste valeur de ces instruments.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix par ses placements dans des fonds d'investissement et des actions privilégiées de sociétés à capital scindé. Le tableau ci-après présente l'incidence estimée sur la valeur liquidative du Fonds d'une augmentation ou d'une diminution de 10 % de la valeur liquidative des fonds d'investissement et des cours des actions privilégiées de sociétés à capital scindé. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer et l'écart peut être important.

	Incidence d'une augmentation de 10 %		Incidence d'une diminution de 10 %	
	\$	%	\$	%
Au 30 juin 2023	5 943 518	12,8	(5 943 518)	(12,8)
Au 31 décembre 2022	2 153 302	12,8	(2 153 302)	(12,8)

e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

Le Fonds peut être tenu d'effectuer des rachats nets quotidiennement. Il investit son actif net dans différents fonds d'investissement négociés en bourse qu'il s'attend à pouvoir vendre rapidement au besoin, quoiqu'il risque de manquer de temps pour les vendre à un prix raisonnable. Il s'attend à ce que la plupart des demandes de rachats soient honorées en nature, c'est-à-dire au moyen de titres.

Le Fonds a conclu une entente avec un courtier principal qui exige une marge. Le gestionnaire surveille régulièrement l'utilisation de la facilité de crédit afin de s'assurer que les restrictions imposées au Fonds en matière de crédit sont respectées.

Tous les autres passifs financiers du Fonds au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 avaient des échéances de moins de trois mois.

11. ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les actifs et les passifs du Fonds comptabilisés à la juste valeur ont été classés selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Le Fonds classe ses placements et ses actifs et passifs dérivés en trois niveaux selon la nature des données utilisées pour établir leur juste valeur. Les catégories et la nature des données utilisées pour chaque catégorie s'établissent comme suit :

Niveau 1 : Les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement, soit indirectement, y compris sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Les données non observables. Il y a peu ou aucune opération sur le marché. Les données utilisées pour évaluer la juste valeur nécessitent que la direction exerce son jugement ou fasse des estimations, et ce, dans une large mesure.

Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel appartient un instrument financier est établi en fonction du niveau le plus bas auquel est classée une donnée significative dans l'évaluation de la juste valeur.

Actifs et passifs à la juste valeur au 30 juin 2023	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Fonds d'investissement	54 236 803	–	–	54 236 803
Actions privilégiées de sociétés à capital scindé	5 198 372	–	–	5 198 372
Total	59 435 175	–	–	59 435 175

Actifs et passifs à la juste valeur au 31 décembre 2022	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Fonds d'investissement	19 589 444	–	–	19 589 444
Actions privilégiées de sociétés à capital scindé	1 943 573	–	–	1 943 573
Total	21 533 017	–	–	21 533 017

Aucun actif ou passif financier n'a été transféré d'un niveau à un autre au cours des périodes closes le 30 juin 2023 et le 31 décembre 2022.

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces éléments. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas il est classé au niveau 3.

Les placements du Fonds dans des fonds d'investissement et des actions privilégiées de sociétés à capital scindé sont classés au niveau 1, puisque les titres sont négociés activement et qu'un prix fiable est observable.

12. PARTICIPATION DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement donnée par IFRS 10 *États financiers consolidés* et est donc tenu d'évaluer ses placements à la JVRN. Le but premier du Fonds est d'obtenir des fonds d'investisseurs, en vue de fournir à ceux-ci des services de gestion de portefeuille et de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus de placement. Il évalue et apprécie également la performance de ses investissements sur la base de la juste valeur. Pour déterminer s'il contrôle un émetteur, le Fonds a évalué ses droits de vote, son exposition à des rendements variables et sa capacité à utiliser ses droits de vote pour influencer sur ces rendements.

Type d'entité structurée	Nature et objectif	Participation détenue par le Fonds
Fonds d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> Gérer des actifs pour le compte d'investisseurs tiers et générer des honoraires de gestion pour le gestionnaire du fonds. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts destinées aux investisseurs. 	Placements dans des parts émises par les fonds d'investissement

Les tableaux ci-dessous présentent les participations du Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le Fonds peut vendre des parts des fonds d'investissement ci-dessous au cours de n'importe quel jour ouvrable. L'exposition maximale au risque de perte correspond à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

Brompton Enhanced Multi-Asset Income ETF — Rapport intermédiaire 2023

NOTES ANNEXES (non audité) (suite)

30 juin 2023

Au 30 juin 2023

Placements	% de la valeur liquidative	Pays et établissement principal	% de participation ¹
Brompton European Dividend Growth ETF	13,39	Canada	30,12
Brompton Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred ETF	25,07	Canada	7,36
Brompton Global Dividend Growth ETF	12,60	Canada	6,93
Brompton Global Healthcare Income & Growth ETF	11,98	Canada	10,05
Brompton Global Real Assets Dividend ETF	12,51	Canada	35,86
Brompton North American Financials Dividend ETF	11,34	Canada	12,59
Brompton North American Low Volatility Dividend ETF	12,70	Canada	66,13
Brompton Split Banc Corp. – actions privilégiées	3,27	Canada	0,41
Brompton Split Corp. Preferred Share ETF	1,29	Canada	11,11
Brompton Tech Leaders Income ETF	15,91	Canada	8,46
Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	2,33	Canada	0,15
Global Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	2,24	Canada	0,37
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées	3,19	Canada	0,22
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. – actions privilégiées	0,16	Canada	0,12

¹ Le pourcentage de participation est calculé selon la valeur liquidative totale du fonds sous-jacent.

Au 31 décembre 2022

Placements	% de la valeur liquidative	Pays et établissement principal	% de participation ¹
Brompton European Dividend Growth ETF	12,99	Canada	12,79
Brompton Flaherty & Crumrine Investment Grade Preferred ETF	26,75	Canada	2,77
Brompton Global Dividend Growth ETF	12,54	Canada	2,64
Brompton Global Healthcare Income & Growth ETF	12,99	Canada	3,32
Brompton Global Real Assets Dividend ETF	13,06	Canada	18,14
Brompton North American Financials Dividend ETF	12,33	Canada	5,30
Brompton North American Low Volatility Dividend ETF	13,32	Canada	41,38
Brompton Split Banc Corp. – actions privilégiées	3,52	Canada	0,17
Brompton Tech Leaders Income ETF	12,80	Canada	3,62
Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	2,36	Canada	0,06
Global Dividend Growth Split Corp. – actions privilégiées	2,33	Canada	0,17
Life & Banc Split Corp. – actions privilégiées	2,92	Canada	0,08
Sustainable Power & Infrastructure Split Corp. Actions privilégiées	0,45	Canada	0,13

¹ Le pourcentage de participation est calculé selon la valeur liquidative totale du fonds sous-jacent.

13. IMPÔTS SUR LE REVENU

Au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait aucun report prospectif de pertes en capital et aucun report prospectif de pertes autres qu'en capital.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

Raj Kothari, B. Comm, M.B.A.,
FCPA/FCA

Patricia Meredith, B. Math.,
M.B.A., Ph. D., FCPA/FCA

Ken S. Woolner, B. Sc., P.Eng.

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

Mark A. Caranci, B. Comm., CPA, CA
Administrateur, président et chef de
la direction

Christopher S.L. Hoffmann, LLB, M.S.
Administrateur

Raymond R. Pether, B.A., M.B.A.
Administrateur

Ann P. Wong, B.A., M. Acc., CPA,
CA, CFA
Administratrice, chef des finances et chef
de la conformité

Laura Lau, B. Sc. (avec distinction),
CFA, DMS
Chef des placements

Christopher Cullen, B. Sc., M.B.A., CFA
Premier vice-président

Michelle L. Tiraborelli, B. Sc., M.B.A.
Première vice-présidente

Michael D. Clare, B. Comm.
(avec distinction), CPA, CA, CFA
Premier vice-président
et gestionnaire de portefeuille principal

Kathryn A.H. Banner, B.A., M.A.
Première vice-présidente et secrétaire
générale

Manith Phanvongsa, B.A.
Premier vice-président

Fiduciaire

Brompton Funds Limited

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon

Auditeur

PricewaterhouseCoopers
s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.bromptongroup.com